actility



Making Things Smart

Pourquoi le système électrique a besoin d'offres à la baisse (consommateurs)

© Actility – Confidential – Under NDA

Une régression inacceptable des Règles

- Les offres à la baisse sont aujourd'hui autorisées sur l'ensemble du segment télérelevé

  → La suppression de cette modalité serait une réelle **régression** pour la flexibilité de la demande

  → Elle enverrait un **signal négatif fort quant à la pérennité** des activités des acteurs (« Quelle autre modalité peut disparaître la prochaine fois? »)

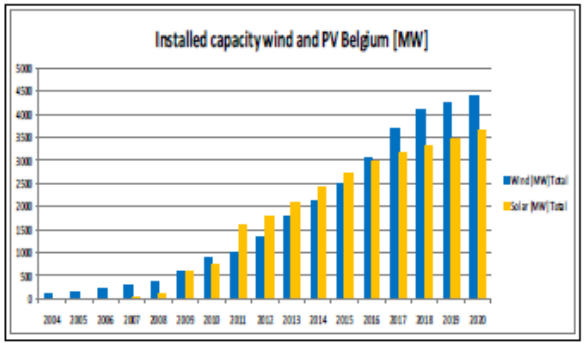
  → Les évolutions réglementaires ne seraient plus alors facteur de progrès (« risque réglementaire » fort qui **nuit à l'innovation**)

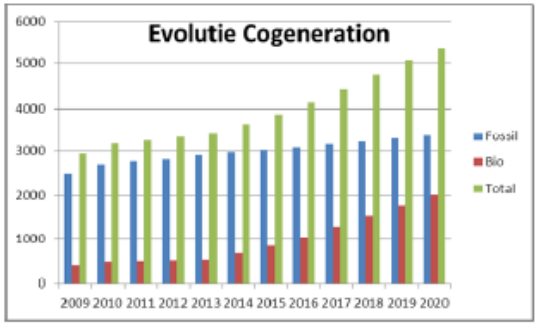
  → Le sens de l'Histoire est d'aller plutôt vers une **autorisation des offres à la baisse côté profilé**

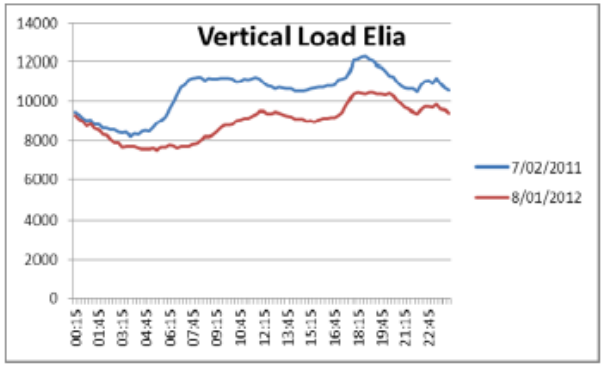
© Actility – Confidential – Under NDA

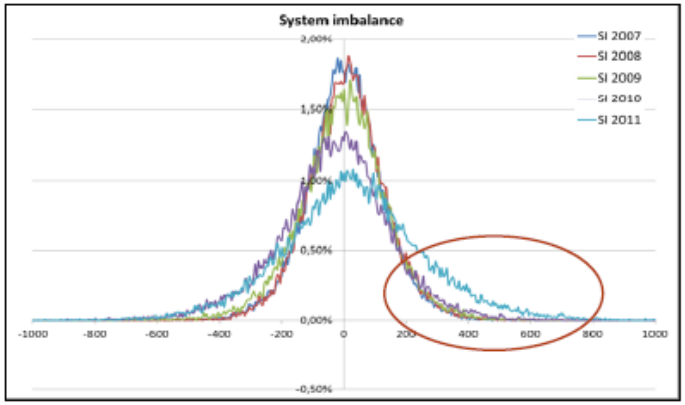
Un impératif pour l'intégration des EnR

Context and challenges for Balancing:
► Plenty of challenges…









Un phénomène de « fat tail » dans la distribution des écarts côté surplus sur le système électrique belge.

Cet écart est causé par les erreurs de prévision sur le solaire et l'éolien..

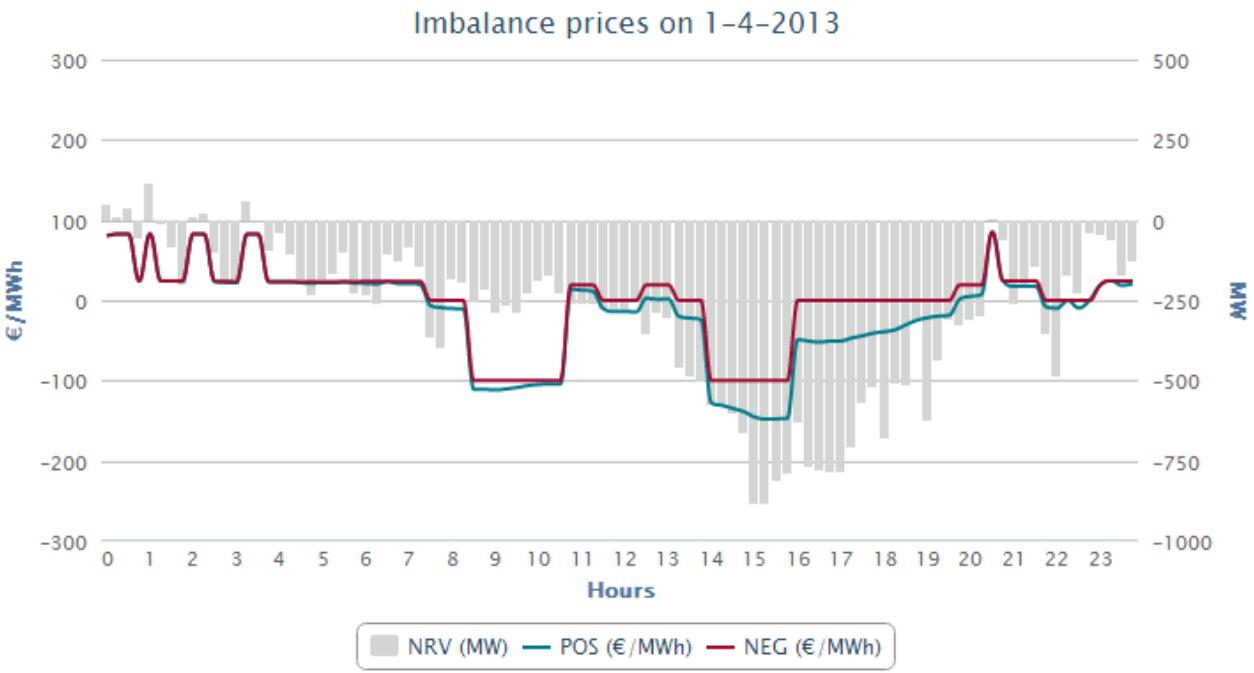
© Actility – Confidential – Under NDA

Un impératif pour l'intégration des EnR

Le 01/04/2013, ELIA a « clearé » 10% de sa consommation (800MW) de surplus de production.

Les acteurs « traditionnels » de marché ne se sont pas rééquilibrés en intraday malgré les signaux de prix incitatifs.

C'est un signe fort qu'il faut permettre à la demande de participer à la stabilisation du système dans ce sens!



© Actility – Confidential – Under NDA

Une modulation en puissance, pas en énergie

- « Une offre à la baisse est une anticipation pure de consommation, ~~un effacement est le renoncement à l'utilité d'une partie de sa consommation~~ »
  - A la hausse comme à la baisse, la modulation de la demande n'entraîne pas de modification substantielle de la consommation globale (en MWh) sur un horizon temporel suffisamment long. Ce ne sont que des décalages (anticipation ou déport)
  - Sinon, pourquoi parler d'effet report dans le discours sur les effacements?
  - Un consommateur **ne renonce jamais à l'utilité de sa consommation** (« ne pas avoir froid », « livrer un client », …)
  - Le fait que les tarifs EJP ait entraîné l'installation massive de groupes électrogènes en est une preuve concrète
  - Même sur un stock faible de nombre d'heures d'effacement (type AOE), les primes fixes ne justifient pas un renoncement à l'utilité de sa consommation (Business as usual)

© Actility – Confidential – Under NDA

Une symétrie possible et souhaitable

- Il est déplorable que les textes de loi ne soient pas plus explicites quant aux offres à la baisse (point indiqué à la CRE lors de l'audition des acteurs hier sur l'AOE 2014).

- Nous pensons néanmoins que l'incitation à traiter la problématique du report de consommation consécutif à un effacement est une ouverture suffisante à fonder la légitimité d'une symétrie du système.

- RTE pourrait réaliser le netting des versements pour limiter les flux entre acteurs.

© Actility – Confidential – Under NDA

Un nécessaire versement

- Le versement du fournisseur/RE vers l'Acteur d'Ajustement est nécessaire pour garantir l'intérêt économique des offres à la baisse pour un consommateur hors période de prix négatifs.

- Sinon, à l'instar du « vol d'énergie », un consommateur paierait deux fois ses électrons (à RTE pour l'offre à la baisse, et au fournisseur au titre de la courbe de charge)

- Le versement (contrairement à la correction de courbe de charge) permet également d'éviter de payer le TURPE lors d'un effacement ou de ne pas le payer lors d'une offre à la baisse

© Actility – Confidential – Under NDA

La gestion du report (algébrique) de charge

- Nous considérons d'une manière générale que le report algébrique de charge (en énergie) est systématique et, à quelques variables d'environnement près, de 1:1 environ.

- La meilleure façon de gérer le report de charge consiste à réaliser une offre de sens contraire à celle qui a initié ce besoin de « reporter ».

- Cela peut être fait statistiquement (en espérance, autant de volume offert à la hausse et à la baisse) ou strictement (moyennant un certain « buffer » en énergie, alternance de couples d'offres hausse/baisse ou baisse/hausse).

© Actility – Confidential – Under NDA

Analogie avec le short selling…

Par ignorance ou intérêt, les offres à la baisse évoquent une incitation des consommateurs à un comportement déviant contraire à l'idée même de la sobriété énergétique que l'on souhaite mettre en place.

Cela rappelle le précédent du short selling (« doit-on le bannir? ») alors que ce dernier est essentiel au fonctionnement des marchés.

© Actility – Confidential – Under NDA

Analogie avec le short selling…

- Les bénéfices à attendre des offres à la baisse ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux du short selling.
- IOSCO (the international college of securities regulators) :

"Short selling plays an important role in capital markets for a variety of reasons, including more efficient price discovery, mitigating price bubbles, increasing market liquidity, facilitating hedging and other risk management activities."

- Sur les marchés (SPOT ou MA), les offres à la baisse sont des ordres à seuil (limit orders) qui vont permettre d'accroître effectivement la liquidité.

© Actility – Confidential – Under NDA

L’apparition de prix négatifs

- Loin d’être « incompréhensibles », bien qu’inconcevables par de nombreux acteurs il n’y a pas si longtemps, les prix négatifs de l’électricité sont bel et bien arrivés en France.

- Actility considère que le développement des EnR, directement ou par le biais des interconnexions réseau avec nos voisins européens, va conduire à une augmentation de ces occurrences et de leur amplitude.

- C’est un signal fort des marchés au comptant comme du Mécanisme d’Ajustement que **le système manque cruellement de flexibilités à la baisse!**

© Actility – Confidential – Under NDA

Prix négatifs sur le Mécanisme d'Ajustement

- Bien que le compte ajustement-écart soit équilibré par construction (« zero-sum game »), les occurrences de prix négatifs sur le Mécanisme d'Ajustement font peser un risque prix fort sur les Responsables d'Equilibre pris individuellement

- Le développement des offres à la baisse permettra de réduire la volatilité sur le MA (dans le sens des creux de prix) et ainsi de réduire le risque prix pour les Responsables d'Equilibre.

© Actility – Confidential – Under NDA

Prix négatifs sur les marchés au comptant

- Les occurrences de prix négatifs sur les marchés SPOT viennent réduire la rentabilité des moyens de production de base, peu flexibles par nature.

- Le développement des offres à la baisse permettra de réduire le nombre d'occurrences/l'amplitude de ces événements, tout en profitant au consommateur flexible.

© Actility – Confidential – Under NDA

Vers un système énergétique sobre…

- C’est l’objectif de la transition énergétique que nous souhaitons effectuer.
- Deux sens à cette sobriété : consommer le moins possible de kWh (les offres à la hausse/baisse n’y participent pas), et consommer le moins d’euro (être efficient dans ses mécanismes).
- L’électricité est une commodité qui ne se stocke pas de façon économiquement viable aujourd’hui sous forme directe. Les offres à la hausse/baisse sont économiquement viables et traduisent le stockage indirect possible réalisable par bon nombre d’acteurs (résidentiel, petits et grands industriels…).
- D’une manière générale, ne pas permettre d’exploiter cette optionalité des consommateurs est un coût pour la collectivité, une réelle destruction de valeur.

© Actility – Confidential – Under NDA

Egalité entre BSP pur et BSP/BRP

- Actility souhaite que tous les acteurs puissent exploiter ce potentiel de flexibilité.
- Actility sera très attentif à ce que l'égalité de traitement entre un pure player BSP et un acteur intégré soit garantie
- La disparition des offres à la baisse du jeu de Règles (et la non inclusion des offres à la baisse pour les consommateurs profilés) serait **en clair violation de ce principe**, les acteurs intégrés pouvant construire des tarifs dynamiques pour exploiter ce gisement.

© Actility – Confidential – Under NDA